



La Défense, le 29 janvier 2026

## CSAM du 29 janvier 2026

### Déclaration liminaire

Monsieur le Secrétaire général, Mesdames et Messieurs, cher·es camarades,

Les CSAM se suivent et, malheureusement, se ressemblent. Le budget 2026, en passe d'être voté, n'incite guère à l'optimisme pour notre pôle ministériel : il apparaît même plus sévère que ce qui avait été annoncé antérieurement par les ministres, avec une perte globale de 250 millions d'euros destinée à la transition écologique.

Quelques chiffres témoignent du désengagement : le programme 217 perdrat 3 millions d'euros ; le programme 181 perdrat 48,3 millions d'euros et 26 millions en crédits de paiement. Alors que les phénomènes météorologiques s'amplifient ces dernières semaines, la sûreté des citoyennes et des citoyens devrait être une priorité. Il faut donc revenir avec volontarisme au moins sur la trajectoire des accords de Paris. Comment y arriver si la France n'y met pas les moyens ? Quand allez-vous agir, impulser, montrer l'exemple, porter l'effort au niveau nécessaire soit plus 30 à 40 milliards chaque année à la planification ? Un SGPE sans planification ni moyens, c'est de la simple communication !

À ce stade, nous ne disposons pas d'éléments précis sur la répartition de ces coupes : nous demandons donc une présentation détaillée de ce nouveau budget par les ministres dans les plus brefs délais.

Pire, les atteintes à l'environnement vont au-delà des seules coupes budgétaires. Sur vos propositions, Monsieur le Secrétaire général, la ministre Barbut envisage le démantèlement de l'ADEME : rattachement des directions régionales aux services de l'État et transformation de l'Epic en EPA. La FSU Écologie rappelle le rôle essentiel de l'ADEME — financeur, expert, tiers de confiance et fédérateur — et considère sa gestion comme saine et conforme aux prérogatives de l'État, notamment au regard de l'autorité des préfets. Nous ne comprenons donc pas l'intention de réformer profondément cet établissement.

Et quel n'est pas notre étonnement d'apprendre que la ministre Barbut, sur ordre du Premier ministre, ordonne une enquête administrative sur le recrutement à l'OFB de la nouvelle directrice générale déléguée à la mobilisation de la société. Cette enquête est diligentée sous la pression de certains lobbies agricoles, de chasseurs et de partis de droite. A croire qu'il n'est pas possible de travailler à l'OFB, ni d'exister, sans avoir la même orientation idéologique qu'eux ! Il s'agit d'une première, car cette procédure n'est d'habitude utilisée que pour des enquêtes disciplinaires. Elle remet aujourd'hui en cause le droit constitutionnel en attaquant la liberté d'opinion de cha-cun·e, ce qui est une grave atteinte à nos principes démocratiques et aux principes de neutralité de la fonction publique.

L'ingérence du politique dans la gestion d'un établissement nous surprend et nous irrite surtout quand la Tutelle rabâche qu'elle ne peut pas intervenir justement à cause de cette autonomie de gestion. Alors même que des dysfonctionnements existent et que l'intervention de la Tutelle permettrait d'assainir certaines situations.

Et la situation des services déconcentrés et établissements publics est partout préoccupante pour celles et ceux qui sont censé·es être les acteur·rices de terrain du pôle ministériel. Ce ne sont pas des « agences », troubles, coûteuses et déconnectées, comme le répètent les ministres ! Ce sont vos moyens, vos effectifs, pour la mise en œuvre concrète de la planification écologique et le respect des engagements de la France. Les moyens de fonctionnement deviennent critiques : manque de véhicules, pannes récurrentes des systèmes de chauffage, etc. Les moyens humains sont exsangues et encore affaiblis. Les exemples sont nombreux. Dans les parcs nationaux : le contrôleur budgétaire du Parc national des Écrins a indiqué que l'établissement pourrait être en cessation de paiement au dernier trimestre 2026, ce qui aura des conséquences directes et concrètes sur la vie des agent·e·s.

Quelles conclusions tirer des annonces de M. Lecornu sur la politique de l'eau ? La gestion de l'eau repose sur un système mutualiste territorialisé — éprouvé depuis plus de 60 ans et modèle pour la directive-cadre européenne — organisé par bassin, financé selon les principes « pollueur-payeur » et « préleveur-payeur », et gouverné par des comités de bassin garantissant l'intérêt général. Doit-on craindre qu'en 2026, des décisions cruciales sur l'eau potable se prennent au Salon de l'Agriculture, sous la pression de syndicats agricoles extractivistes ? Pour nous, l'eau doit rester un bien commun, partagé équitablement, et qui n'est pas seulement une ressource, mais aussi un milieu de vie indispensable à de nombreuses espèces, dont les services rendus sont essentiels.

Les agentes et agents, en manque de reconnaissance et en perte de sens, ne peuvent accomplir sereinement leurs missions. Le manque d'attractivité s'explique en partie par les restrictions budgétaires qui entament la confiance des personnels et compliquent leurs missions au quotidien en limitant leurs actions. Monsieur le Secrétaire général, vos personnels vont mal ; ils sont en souffrance. Nous n'avons par ailleurs aucune nouvelle sur les avancées relatives aux quasi-statuts des agences de l'eau et de l'environnement. Où en est-on ?

Oui les CSAM se suivent et se ressemblent, sans avancée. Le dialogue social se dégrade tant au niveau ministériel que dans les services et établissements : des groupes de travail apparaissent hors agenda social, tandis que des revendications syndicales restent sans réponse tandis que l'Administration semble dérouler son agenda « quoi qu'il en coûte ». Un protocole égalité femmes-hommes a été rejeté puis est revenu et transformé en plan d'actions avec application immédiate, sans concertation suffisante.

Comme la période des bonnes résolutions touche à sa fin, l'Administration entend-elle enfin instaurer un véritable dialogue social au sein des services et établissements placés sous sa tutelle ?

La FSU Écologie demande à nouveau à la ministre Barbut d'être reçue sans délai afin d'alerter sur la nécessité de mesures urgentes et concertées.

Nous reviendrons en détail sur les sujets à l'ordre du jour.

Nous vous remercions de votre écoute pour que les CSAM se ressemblent moins et que nous puissions saluer enfin des avancées.